



AN 2025
25-084

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-CINQ, le 17 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal également convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUHEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, M. Mario MANCUSO, Mme Agnès CHEVALIER, M. André GODINEAU, Mme Sophie PRIMAS, M. Olivier CATTELAIN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, Mme Florence VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

M. Didier JAHIER, procuration à Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Myriam DARGENT, procuration à Mme Peggy FRANÇOIS
Mme Nathalie COLAS, Mme Fabienne PAULIN,
Mme Nadette PRUVOST, M. Thierry MONTANGERAND,
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ

Absents :

M. Joël DANIEL
Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU,

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

10/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	25
Votants	31

DATE D'AFFICHAGE :

10/12/2025

OBJET : DÉNOMINATION DE DEUX PLACETTES DANS LE NOUVEAU QUARTIER DE LA GARE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29;

Vu le plan de situation annexé à la présente ;

Considérant l'aménagement du nouveau quartier de la Gare et la création de deux placettes dans ce quartier.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20251217-DEL25_084-D

espaces publics nécessitant une dénomination officielle ;

Considérant la volonté de la municipalité d'honorer la mémoire de personnalités locales ayant marqué l'histoire de la commune par leur civisme, leur patriotisme et leur dévouement ;

Considérant le parcours de Monsieur Raymond JULIEN (1924-2024), figure de la Libération au sein de la 2ème Division Blindée, doyen des anciens combattants et citoyen estimé pour son élégance de cœur ;

Considérant l'engagement de Monsieur François MAHÉ, ancien conseiller municipal et bénévole assidu du tissu associatif et sportif aubergenvillois ;

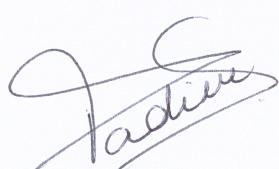
Considérant le plan de situation ci-annexé,

Considérant l'avis favorable et unanime de la Commission Urbanisme du 12 décembre 2025,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Laurence DENAND, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés, (30 Voix Pour, 1 Abstention)

- **ARTICLE 1 : DÉNOMME** les deux nouvelles placettes situées dans le quartier de la Gare comme suit :
 - « Placette Raymond JULIEN »
 - « Placette François MAHÉ »
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **ARTICLE 3 : DIT** que la présente délibération sera transmise au Représentant de l'État et publiée dans les formes légales.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 19-12-2025

Et publié le 19-12-2025



Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20251217-DEL25_084-D